

« Une compilation qui met les sens en effervescence, et dont l'ambassadeur récite sans fard la brûlure du désir. »

TÉLÉRAMA n° 3311 (juillet 2013)



« La Renaissance érotique s'invite dans les théâtres et les salons ! »

France Culture, Émission Ça rime à quoi (30 juin 2013)



« Un petit bijou d'intelligence et de suavité. »

Annette BREUIL (Dir. de la Scène Nationale de Martigues)

Le petit traité du Plaisir qui met oubli à la Mort

Durée : 1h20.

Public : adulte et adolescents à partir de 16 ans

Jauge: de 15 à 150 spectateurs.

Contact : Compagnie Fatale Aubaine. Tél : (+33) 6 63 45 89 19.

Présentation



Le Petit Traité du Plaisir nous propose de découvrir avec quelle incroyable liberté nos ancêtres parlaient d'amour et de désir, en France, aux XVI^{ème} et au XVII^{ème} siècles.

À travers des poésies érotiques de la Renaissance censurées et jetées dans l'oubli, nous sommes conviés à suivre le mouvement d'une passion charnelle depuis les premiers instants du désir jusqu'à la satisfaction du plaisir : une comédie en cinq actes où rayonnent la liberté et le rire, dans une langue française jouissive, osée, truculente et drôle, ponctuée par des intermèdes tonitruants.

À mesure qu'ils se déploient, les poèmes sont remis dans un contexte historique qui nous éclaire sur l'histoire du corps et de sa culpabilisation.

L'humour et la musicalité de la langue créent une juste distance avec le thème abordé, sans jamais tomber dans la moindre obscénité.

Note d'intention : dire le désir...

« Si l'on diminue les mots d'amour, on diminue l'amour. »

Erik Orsenna.

Pourquoi lire et écouter aujourd'hui des poésies érotiques de la Renaissance ?

Ne sommes-nous pas devenus indifférents au pouvoir évocateur de ces textes, habitués que nous sommes à un traitement de la sexualité autrement plus « moderne » et efficace ?

Nous sommes sollicités régulièrement par des images pornographiques devenues habituelles. Les médias rivalisent d'enquêtes et de conseils pour nous inciter à une jouissance revendiquée, à laquelle chacun de nous a le droit, si ce n'est le devoir, dans une époque en apparence décomplexée. Internet nous montre la sexualité en plans toujours

plus rapprochés, référencés par positions, par préférences, par couleurs de peaux... Les adolescents accèdent de plus en plus jeunes à ces images, et les émotions des premières amours sont vite assujetties aux canons édictés par les impératifs de la caméra.

En montrant « tout », l'industrie pornographique nous offre l'apparence d'une totale satisfaction : ne vous embarrassez plus de vos désirs, nous les assouvissons avant même qu'ils ne vous taraudent. Que demander de plus ?

Pourtant nous continuons à rougir lorsque nous entendons prononcer des mots qui disent simplement « la Chose ». Comment se fait-il que notre pudeur se réveille à cet endroit ? Que se passe-t-il sous l'érotisme de la langue ? Nos oreilles seraient-elles moins « modernes », ou plus prudes, que nos yeux ?

Bien avant nous, aux XV^{ème} et au XVI^{ème} siècles, des poètes ont chanté le corps et ses plaisirs dans une langue française accomplie, musicale et pleine d'humour. Aujourd'hui encore, ces poésies restent pétrées d'une vitalité communicative. Elles font du bien.

Par la seule magie des mots, elles s'adressent à nos imaginaires, titillent l'esprit en profondeur et déclenchent des émotions, ce dont la pornographie n'est pas capable. On se laisse submerger par un sentiment de beauté en même temps que de stupéfaction devant la liberté de ton de ces auteurs.



L'oreille pourtant n'est pas choquée : la langue poétique dévoile en même temps qu'elle habille la chose qu'elle désigne.

En donnant tout à voir, l'image pornographique écrase tout. Elle frustre d'une certaine façon le spectateur puisque celui-ci ne peut jamais aller plus loin que ce qui lui est montré. C'est le propre de l'obscénité. Le seul moyen de prolonger l'excitation, c'est de regarder de nouvelles images, encore et encore, toujours plus.

Le poème érotique, lui, déclenche l'imaginaire : l'esprit titillé se représente les choses dites et s'envole, toujours plus haut, d'idée en idée. C'est le propre de l'érotisme : devinée, entraperçue, la chose est rêvée, espérée. Puissance phénoménale que celle du désir...

L'humain réconcilié

Avant le XVII^{ème} siècle et sa célèbre scission cartésienne entre la raison et le corps-machine, les poètes de la Renaissance mettent l'esprit au service du corps. Toute l'inventivité, toute la musicalité de la langue sont déployées pour dire ce corps qui se tend dans le désir, et s'extasie dans le plaisir.

Loin de dédaigner le corps, on le remercie, on le célèbre. Avant l'ère de la division, c'est le chant d'un humain plein et entier, réconcilié avec lui-même.

Écoutons par exemple **Rémi Belleau (1528-1577)** décrire le sexe féminin :

*« Un petit mont, feutré de mousse délicate,
Tracé sur le milieu d'un filet d'écarlate,
Sous un ventre arrondi, grasselet, potelé. »*

L'amour et les mots pour le dire témoignent d'une même gourmandise : des mots jouissifs pour dire la jouissance.

Mais ce n'est pas tout. Réunifiée, cette humanité ragaillardie de la Renaissance se réconcilie aussi avec son Créateur. Les poètes ne semblent pas imaginer que la sexualité qu'ils évoquent puisse être aucunement coupable ni blasphématrice envers Dieu. Ils font l'amour, et ils remercient Dieu de les avoir dotés des instruments et des élans pour le faire.

*« Dieu que je suis heureux quand je baise à loisir
Le pourpre soupirant de tes lèvres mollettes,
Quand nous faisons frayer le bout de nos languettes
D'une humide rencontre, ô Dieu, que de plaisir ! »*

Isaac Habert (1560-1625)

En remettant ces poésies dans leur contexte historique, *Le Petit Traité du Plaisir* invite à réfléchir à la dimension *politique* et *théologique* du corps et de la sexualité.

Si la créature qui prend plaisir est coupable devant Dieu, elle aura besoin de la médiation des religieux pour apaiser son Créateur, et négocier son salut.

Par contre si Dieu se satisfait parfaitement de sa Création et de ces sexes dont il a doté les humains, ils n'ont plus à se faire pardonner leurs élans par le truchement des gens d'Église.

Mieux : l'acte d'amour respectueux peut devenir, à la limite, un acte de foi qui nous rapproche de Dieu plutôt que de nous en éloigner. L'amour physique n'est plus sans issue : il devient une porte possible vers le métaphysique.

Se joue donc autour de la sexualité de gigantesques enjeux de pouvoir, pour l'État comme pour l'Église. Une population qui prend plaisir est bien moins manipulable qu'une population complexée sur le sujet.

C'est dans le dernier quart du XVI^{ème} siècle, après le Concile de Trente (1545-1563), que le vent va tourner. En même temps que les guerres de religion qui déchirent le royaume, va commencer une grande période de re-culpabilisation de la sexualité.

« C'est à ce moment précis [sous Henri IV] que l'Occident baroque noue étroitement un faisceau de relations privilégiées entre le sens du péché et l'interdit sexuel. »

Robert Muchembled (historien)
in *Passion de femmes* (Seuil, 2003)

Les poètes sont censurés.
Les imprimeurs traqués.
Les positions sexuelles strictement régentées via les confessionnaux.

L'Église entre dans les lits pour contrôler la jouissance.
Il n'est plus question de prendre plaisir aussi librement qu'on le faisait, et moins encore d'en laisser une trace écrite.

Les poèmes truculents du XVI^{ème} siècle sont emportés par une vague de censure sans précédent.



À partir des années 1625, les poésies érotiques se font moins joyeuses, moins épanouies, plus pornographiques, à mesure que le pouvoir tente de les faire taire.

En proposant d'écouter ces poèmes censurés et de découvrir dans quel contexte ils ont disparu de la scène littéraire, *Le Petit Traité du Plaisir* raconte l'histoire de ce retournement des valeurs : **une histoire du plaisir mais aussi de la censure et des interdits, qui éclaire notre époque et ses paradoxes.**

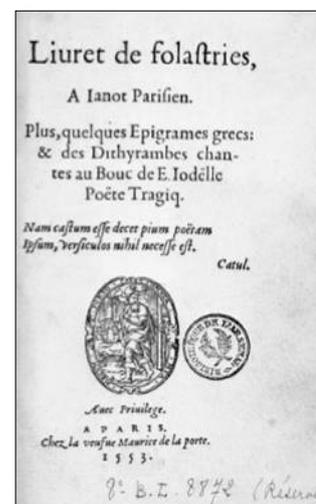
Les poètes

« Mignonne, allons voir si la rose... »

On connaît Ronsard, « poète national » s'il en est. Mais sait-on que ce même Ronsard publie en 1553 - la même année où il signe son *Ode à Cassandre* - son *Livret de Folastries*, interdit sur ordre du Parlement de Paris ?

On garde de Louise Labé une image sulfureuse, mais prend-on encore le temps de relire ses sonnets incandescents ? Peut-on imaginer les risques qu'encourait une femme, en témoignant comme elle l'a fait de la puissance de son désir ?

Et Malherbe ? S'il a laissé le souvenir ennuyeux d'un scrupuleux réformateur de la langue française, rares sont ceux qui connaissent ses incroyables poèmes érotiques.



« Ô Dieu, je vous appelle, aidez à ma vertu :
Pour un acte si doux, allongez mes années,
Ou me rendez le temps que je n'ai pas foutu ! »

François Malherbe (1555-1628)

Et que dire de ces autres poètes, Rémi Belleau, Marc Papillon de Lasphrise, Madeleine de l'Aubespine, François Maynard, Olivier de Magny, Jean Auvray, Pierre Motin, Isaac Habert...

La censure a si bien fait son travail à partir du XVIIème siècle, qu'elle a voué aux oubliettes les poètes les plus truculents de notre histoire littéraire : ceux qui savaient le mieux témoigner de la vitalité de notre esprit, lorsqu'il met des mots sur les extases de notre corps.

« Depuis que j'ai baisé ta bouche vermeillette
Et que j'ai suçotté le petit bout moiteux
De ta langue sucrée (...) Depuis je n'ai repos ! »

Rémi Belleau (1528-1577)



(De gauche à droite : Marc Papillon de Lasphrise, Louise Labé, Rémi Belleau, Pierre de Ronsard.)

« Le Petit Traité du Plaisir » et les jeunes



« Ce spectacle devrait être reconnu d'utilité publique pour l'éducation des jeunes à la sexualité. »

Lisa Wurmser (Théâtre de la Véranda)

« Le Petit Traité du Plaisir s'est transporté dans un lycée. C'était je crois la première fois que ce spectacle était joué dans un cadre scolaire : cinquante étudiants d'hypokhâgne du lycée Cézanne, transportés dans un autre monde, celui de la poésie érotique de la Renaissance, truculent sans être vulgaire, chaleureux, libre, libertin, tonique, le temps (pour jamais perdu ?) du plaisir sans culpabilité et de l'intelligence des corps : une espèce d'épatante innocence dans la façon de dire l'Éros. Dire que le public fut conquis serait faible : tout un pan de la littérature, que l'on n'évoque que peu et souvent de façon détournée, se levait malicieusement sous leurs yeux ébahis... Une réussite totale. »

Françoise Guichard

Professeure de lettres au Lycée Paul Cézanne (Aix-en-Provence)

« On vit avec le savoir une relation affective et pas simplement cognitive... »

Michel Develay

Professeur en Sciences de l'Éducation.

Au croisement des cours de Lettres, d'Histoire et d'Éducation sexuelle, *le Petit Traité* touche les jeunes à partir de 17 ans, et (r)éveille en eux le goût de la lecture et de la recherche.

QUELQUES THÈMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ABORDÉS EN CLASSE :

- 1) Une langue exceptionnelle, et qui parle aux jeunes. Par l'attrait évident de la thématique, les élèves se sentent immédiatement concernés par le spectacle, et découvrent d'emblée une langue française remarquable : la langue poétique du XVI^{ème} siècle. Une langue rythmée, percutante, chantante et ludique, qui se déploie dans toutes les directions avec une fantaisie parfois déconcertante. Les poèmes ont été choisis de manière à être toujours compréhensibles, et jamais obscènes.
- 2) La question de l'intimité et de sa mise en récit. À notre époque de village planétaire et de réseaux sociaux, où la sphère privée et la sphère publique sont de plus en plus poreuses, le récit singulier de ces petites histoires intimes continue à surprendre. Car les poètes racontent tout de leurs ébats amoureux : ce qu'ils désirent, ce qu'ils n'aiment pas, ce qu'ils redoutent, et jusqu'à leurs expériences les plus malheureuses, mais toujours avec un sens de l'humour et une autodérision exacerbés.
- 3) La sexualité et les mots pour le dire. L'écriture érotique est une source de créativité infiniment riche. C'est l'occasion d'une réflexion sur ce que l'on peut dire ou pas, sur ce qui choque ou pas, ainsi que sur le pouvoir évocateur des mots dans une société où l'image est devenue reine. Par le slam et le rap, certains jeunes ont déjà une conscience exacerbée du pouvoir de résistance et de provocation de la langue. Ces poèmes interdits et oubliés leur parlent d'autant plus.
- 4) Poèmes érotiques/Images pornographiques. Mille thèmes de réflexions sont possibles : qu'est-ce que le mot apporte que l'image ne permet pas ? Quelle est la part de l'imaginaire dans nos désirs ? Que signifie « se respecter » ? Désirs et abus...
- 5) Le corps est un enjeu de pouvoir. L'analyse du contexte historique proposée par le comédien durant la représentation (de façon théâtrale et vivante), permet aux élèves de comprendre que le contrôle de l'intimité a été de tout temps une obsession des pouvoirs théologique et politique. Cette réflexion (sur la culpabilisation de la chair, sur l'appropriation et le contrôle du corps des femmes...) devient audible par le fait même que l'époque évoquée dans le spectacle est lointaine. Le passé permet de parler du présent avec plus de sérénité qu'une approche frontale.
- 6) La guerre des sexes. Mis à part quelques poèmes (de Louise Labé, de Madeleine de L'Aubespine, de Louise de Lorraine), la majeure partie des poésies érotiques citées ont été écrites par des hommes. Une partie du spectacle est consacrée à expliquer les interdits et les obligations qui pesaient alors sur les femmes. Pudeur, discrétion, humilité... Ces notions, d'actualité malheureusement toujours brûlante, empêchaient les poétesses de laisser trace de leurs plaisirs, sous peine de voir leur réputation salie.
- 7) La censure, la prison, la mort. Parce que ces textes leur parlent directement, les élèves sont particulièrement touchés de découvrir qu'une partie de ces poètes ont été menacés, condamnés, et ont parfois péri en revendiquant leur droit d'écrire. Il n'est pas anodin pour eux d'apprendre que la censure peut s'abattre rapidement sur un pays comme le nôtre, comme elle l'a fait pour ces auteurs. Il ne dépend que de nous d'ouvrir à notre tour les livres, et de sortir nos aïeux des prisons de silence et d'oubli auxquelles ils ont été relégués.
- 8) Une relation ludique à la connaissance. *Le Petit Traité du Plaisir*, c'est aussi l'histoire d'un comédien qui a retrouvé, grâce à ces textes, l'envie de transmettre : l'envie de se faire « passeur ». Il s'agit d'une forme de théâtre à part, entre le conte, la comédie et la conférence jouée, où l'artiste relève le défi de donner aux spectateurs l'envie d'ouvrir les livres.

Le comédien : Nicolas RACCAH



Après une maîtrise de Philosophie avec Pierre Macherey en 1994, Nicolas Raccah se tourne vers le théâtre, entre à l'École Claude Mathieu, puis intègre l'ENSATT (ex « Rue Blanche »), dont il sort en 1999, après avoir travaillé entre autres avec Andrzej Seweryn, Nada Strancar, Michel Raskine, Laurent Pelly...

Il fait ses armes sur de grands rôles du répertoire : Titus dans *Bérénice*, Hippolyte dans *Phèdre*, Lélie dans *l'Etourdi*, Arlequin dans le *Jeu de l'Amour et du Hasard*...

Il joue sous la direction de Brigitte Jaques, Hans Peter Cloos, Lisa Wurmser, Gerold Schuman, Jean-Vincent Brisa, Michel Dieuaide, Thomas Gaubiac, François Roy...

On l'entend régulièrement sur France Culture et France Inter, dans le cadre de fictions radiophoniques et de lectures.

Il est également l'auteur de *Les Silencieuses (récit d'un voyage)*, créé avec Frédérique Aït-Touati, spectacle consacré à la parole des femmes et aux interdits qui ont tenté de les faire taire en Occident.

« Passeur de textes, comédien de proximité : c'est le sens que je veux donner à mon métier.

J'ai envie, en jouant, que les gens retrouvent le désir des livres.

J'ai envie, en donnant vie à des mots, de donner envie à des gens. »

Nicolas Raccah

« Le Petit Traité du Plaisir » sur les routes

Grâce au bouche-à-oreille, le spectacle sillonne la France, la Belgique et la Suisse depuis 2009.

Volontairement épuré, les représentations ne nécessitent pas de technique particulière et peuvent avoir lieu à peu près dans tout type de lieu : théâtres, médiathèques, lycées, librairies, appartements.

« Ce spectacle de Nicolas Raccah est un petit bijou d'intelligence et de suavité. C'est à la fois la mise en théâtre de textes érotiques de la Renaissance, et une exploration historique où nous découvrons la liberté de ton d'hommes et de femmes d'une époque révolue.

C'est un moment court, de volupté malicieuse partagée.

Cette expérience à Martigues a été très réussie et nous espérons la renouveler à la demande du public. »



Annette BREUIL
Directrice du Théâtre des Salins
Scène nationale de Martigues

« Une interaction très réussie avec le public enthousiaste et charmé. Le comédien alterne poèmes, gourmandise lexicale érudite et Histoire, dans un ensemble très structuré, sans jamais tomber dans la vulgarité ou la pornographie.

Nous conseillons vivement ce spectacle aux autres médiathèques. »



Danièle ALLIES

Directrice adjointe de la
Bibliothèque Charlotte Delbo
(Paris 2^{ème} arrdt)

Le Petit Traité du Plaisir a été programmé :

- **Théâtres et Festivals** : la Scène Nationale de Martigues, le Théâtre des Variétés à Monaco, le Théâtre de Liancourt, La Grange à Dîmes d'Ecouen, le Festival Cours et Jardins de Morsang-sur-Orge, le Festival du Cheylard (Ardèche), le Festival Ticket Culture (Isère), le Festival Nouvelles du Conte (Drôme), le Festival Ça bouge à Clansayes (Drôme), le Festival du Bord du Champ (Belle-Ile-en-Mer).
- **Médiathèques** : Médiathèque Départementale du Haut Rhin, Bibliothèque Charlotte Delbo (Paris 2^o), Médiathèques de Vitrolles, Martigues, Aubagne, Roubaix, Saint-Michel-sur-Orge, Apprieu, Bantzenheim, Stosswihr, le Blanc-Mesnil, Pontault-Combault, Moissy-Cramayel, Massy, Genève.
- **Lycées** : Aix-en-Provence, Nogent-le Rotrou, Bruxelles.
- **Universités** : la Sorbonne, Université de Lyon 2.
- **Centres d'Action Laïque (Belgique)** : Charleroi, Courcelles, Farciennes, Thuin.
- **Représentations à domicile** : depuis janvier 2009, le spectacle a été joué à Paris, en RÉGION PARISIENNE : Saint-Michel-sur-Orge, Athis-Mons, Ivry-sur-Seine, Coubert, La Garenne-Colombes, Bailly, Maisons-Alfort, Antony, Morsang-sur-Orge, Pré-Saint-Gervais, Montreuil, Les Lilas, Saint-Denis, Cergy, Clichy, Brétigny sur Orge, Levallois-Perret, Montrouge, Palaiseau, Cachan, Eaubonne, Coulommiers et Liverdy-en-Brie ; dans LA DRÔME : Grignan, Valaurie, Romans, Lens Lestang, Beaumont-les-Valence et Salles-sous-Bois ; dans le VAUCLUSE : Carpentras, Caromb, Bédoin, Malaucène, Avignon et Villeneuve-les-Avignon ; dans le RHÔNE : Lyon, Tassin la Demi-Lune, Bron, Éveux, Chazay-d'Azergue, Rillieux-la-Pape, Dardilly, Saint-Didier- sur-Chalaronne, Verrières-en-Forêt, Saint-Germain-Laval, Saint-Genis-Laval ; en ISÈRE : à Grenoble, Doissin, Pact, Pommier de Beaurepaire et Burcin ; en BRETAGNE : à Rennes, Dinan, Betton, Bécherel, Saint-Coulomb, Questembert, Saint-Aubin-d'Aubigné, Plumelec, Plouër-sur-Rance, Brusvily, Melesse, Saint-Cast, Lalleu et Belle-Ile-en-Mer ; en PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR : à Marseille, Martigues, Auriol, Saint Pierre les Martigues, Saint Mitre les Remparts, Port de Bouc, Allauch, Aubagne, Cogolin, Miramas, Vitrolles, Mérindol et Aix-en-Provence ; en BOURGOGNE : à Auxerre, Saint-Aubin-Château-Neuf et Saint-Cydroine ; dans le LIMOUSIN : à Limoges, Saint-Priest-Ligoure et Saint-Gence ; en FRANCHE-COMTÉ : à Besançon, Baumes-les-Dames, Vesoul et Luxeuil ; en NORMANDIE : à Sainte-Marguerite-de-Viette ; en EURE- ET-LOIR : à Chartres, à Andé, à Thiron-Gardais ; dans le PAS-DE-CALAIS : à Clairmarais ; en ALSACE : à Strasbourg, Bantzenheim, Stosswihr, Muttersholz, Rouffach, au Parc de Wesserling, à Bussang et à Wildersbach, ainsi qu'à Monaco dans le cadre du festival Le Fort Antoine dans la Ville ; en BELGIQUE : à Bruxelles, Namur, Liège, Malonne, Charleroi, ainsi qu'en SUISSE : à Genève.

- Radio



France CULTURE : - *Ça rime à quoi*, de Sophie Nauleau (30 juin 2013) :

<https://soundcloud.com/korakani/france-culture-ca-rime-a-quoi-nicolas-raccah-juin-2013>



RTBF 1 (Belgique) : *La Pensée et les Hommes*, de T. Genicot (Sept. 2011) :

<http://www.youtube.com/watch?v=NYAvqqJtxPs>

- Presse écrite



TÉLÉRAMA n° 3311 (Du 29 juin au 5 juillet 2013)

LE PLAISIR AU BORD DES LÈVRES

Nicolas Raccah effeuille à domicile les poèmes érotiques des XVI^e et XVII^e siècles. Mais là, il est sur France Culture.

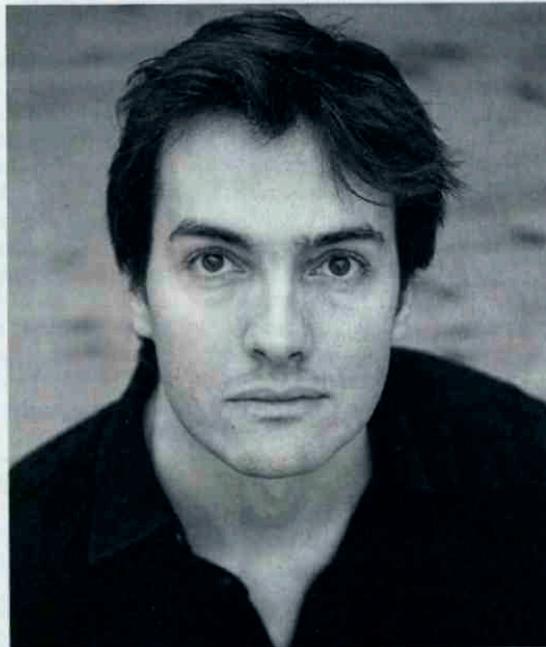
TTT
Ca rime à quoi
DIMANCHE 20.00
France Culture

Il met les textes à nu, mordille les allitérations lascives et cueille les mots du bout des lèvres. Le comédien Nicolas Raccah effeuille cette semaine des poèmes érotiques des XVI^e et XVII^e siècles sous le regard bienveillant de la productrice Sophie Nauleau – qui sait installer avec ses hôtes une douce proximité. A son micro, cet homme habitué à jouer les courtisans tombe le masque : le voilà hésitant, presque friable, aussi émouvant qu'il se montre audacieux sur scène. « *Je vais chez les gens, d'appartement en appartement, pour servir ces textes qui ont changé ma vie* », confie-t-il au sujet de son spectacle *Le Petit Traité du Plaisir qui met Oubli à la Mort*, interprété sur demande à domicile. Une compilation qui met les sens en effervescence, et dont l'ambassadeur récite sans fard la brûlure du désir : « *Vous dormez donc ! Quoi Madame êtes-vous / Si peu sensible à des plaisirs si doux ? / Lors me jetant une œillade lascive / Elle me dit : Non non mon cher désir / Je ne dors pas mais j'ai si grand plaisir / Que je ne sais si je suis morte ou vive* » (Jean Auvray).

C'est cet élan vital qu'il arrive à faire partager à l'antenne, donnant corps aux textes, même en vieux français. « *Au départ, j'étais prêt à laisser filer toute une partie des écrits du XVI^e siècle, craignant de ne rien comprendre à cette lan-*

gue. Mais j'ai été happé par des écrits faits précisément pour être clamés devant un public. » En ressuscitant le genre, il reste aujourd'hui le seul acteur convié à « *chanter le foutre* » : « *La prose érotique entre tout de suite dans le vif du sujet, ce qui la rend difficile à restituer face à une assemblée. Mais elle parvient à donner aux gens envie de poésie.* » Alors que les mots s'alanguissent, Nicolas Raccah les éclaire par des digressions historiques,

au gré des guerres de Religion. Evoquant tantôt une divinité magnanime – « *Dieu ! que je suis heureux quand je baise à loisir le pourpre soupirant de tes lèvres molletes* » (Isaac Habert) –, tantôt une censure qui conduisit, après le concile de Trente, des poètes comme Claude Le Petit au bûcher. Rappelant qu'alors publier de la poésie érotique était un acte de résistance.
 – **Carole Lefrançois**



Nicolas Raccah :
 « *La prose érotique entre tout de suite dans le vif du sujet.* »



Les poèmes de Ronsard, bien sûr, mais aussi de Rémi Belleau, Marc Papillon de Lasphrise, Clément Marot ou Claude Le Petit...

Mon nom est personne

NICOLAS RACCAH

Il débarque chez vous pour lire de la poésie érotique des XVI^e et XVII^e siècles...

Il y a quelque chose de chevaleresque chez Nicolas Raccah. Est-ce d'avoir pris la plume pour défendre la poésie érotique des XVI^e et XVII^e siècles, des textes rares, voire souvent oubliés, d'écrivains qui ont, pour certains, payé de leur vie une liberté de ton que ne goûtaient ni l'église ni le roi ? Comédien et illustrateur, ce quadragénaire propose de faire entrer cette page de l'histoire dans les appartements, avec un spectacle qui ne manquera pas de captiver les convives soufflés par la richesse de cette prose. Tour à tour, il lit des poèmes avec humour et les remet dans leur contexte historique. Dans sa bouche, les mots chevillés au corps font resurgir des auteurs du passé, comme Rémi Belleau, Marc Papillon de Lasphrise, Ronsard, Clément Marot ou Claude Le Petit, qui, tous, excellent dans l'art singulier de mettre la chair en mot. On gardera longtemps en mémoire l'éclat jubilatoire de ces langues savantes, censurées pendant les guerres de Religion. Sous le règne de Louis XIV, ces ouvrages érotiques étaient brûlés, les auteurs jetés en prison, parfois condamnés au bûcher. Chanter le foutre était alors un acte libertaire, un élan vital, un cri dont on mesure la force à travers cette passionnante lecture de salon. Un merveilleux hommage à ces révolutionnaires sensuels. — C.L.

| Rens. : 06 13 09 31 91 | Informations sur Facebook : le petit traité du plaisir | Spectacle (1h20)



Il y a un poète érotique dans votre salon

Il débarque, tout timide, planqué derrière ses lunettes et sa petite chemise marron. Mais dès qu'il ouvre la bouche tout bascule, et le voilà qui vous mitraille de rimes crues tout droit sorties du XVIème siècle. Il y a un poète érotique au milieu de votre salon.

Quand Nicolas se pointe, c'est Ronsard, Marot ou Malherbe qui déboulent chez vous avec leurs mots polissons et leurs poèmes grivois enrobés de vieux français. Au beau milieu de vos meubles, de vos biscuits apéro et de vos amis aux yeux ronds comme des boulons. Pendant plus d'une heure, Nicolas y déclame les vers coquins des plus grands poètes de la Renaissance, les assaisonne d'anecdotes piquantes, roule les « r » devant un petit cercle d'invités hypnotisés et nous transporte à l'époque où une simple cheville incarnait l'érotisme absolu. État de sortie : tout chose.



1 /Entretien

En toute intimité

/ Nicolas Raccah

"Conter au plus près", telle pourrait être la devise de ce "comédien de proximité" férus d'érotisme !



Comédien, il partage son temps entre théâtre, dessin et création de masques en cuir.

Quel a été votre parcours ?

En 1994, établissant déjà un lien avec le théâtre, j'ai fait un mémoire de maîtrise de philosophie sur le thème "Tragique et Transcendance chez Pascal et Racine" avant de me tourner vers le théâtre. Diplômé de l'ENSATT (École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre) en 1999, j'ai beaucoup joué au théâtre pendant 8 ans, mais il y a 3 ans, je me suis interrogé sur mon désir de continuer à être acteur. L'envie existait-elle encore ? Peu de temps après avoir pris la décision de m'éloigner des planches, une amie photographe m'a proposé de lire des textes érotiques pour accompagner une exposition de nus qu'elle organisait dans des bibliothèques. De là est né ce spectacle.

Pourquoi avez-vous choisi comme titre "Le Petit Traité du Plaisir qui met Oubli à la Mort" ?

C'est Clément Marot qui me l'a soufflé : "Baiser souvent, n'est ce pas grand plaisir ? Dites oui, vous autres amoureux [...] car tel plaisir met oubli à la mort". La petite mort met oubli à la grande.

Découvrir des auteurs inconnus du grand public comme Rémy Belleau,

Marc Papillon de Lasphrise, Pierre Motin, Mathurin Régnier, etc. m'a redonné le désir de faire mon métier. Il y avait là quelque chose qui m'attendait, je devenais passeur, j'offrais une bouche à des textes qui en avaient envie.

Grâce à l'humour, à la musicalité de ces textes, à la versification qui instaure une distance, le public peut, sans en être gêné, entendre ces paroles, cette pensée incroyablement moderne, où le corps n'est plus ennemi mais allié de l'esprit. Le spectacle est en 5 actes : le désir, le baiser, le sexe de l'homme, de la femme, et le plaisir, avec des intermèdes qui apportent du rythme au spectacle.

Quelle différence voyez-vous entre le conteur et l'acteur ?

Je n'arrive pas à me situer comme conteur, mais plutôt comme un "comédien de proximité". Il est vrai que je regarde directement le public, que je me mets très près de lui, et que je joue avec ses réactions et avec d'éventuels "accidents" imprévus, à la manière d'un conteur ou d'un clown. Ce qui n'est pas le cas du théâtre traditionnel, où le public est dans une salle noire, et où "the show must go on". Si c'est nécessaire, je peux

2 arrêter le spectacle, le train peut stop-
per : les rails ne sont pas fixés d'avance,
parfois on ira à flanc de colline, parfois
on creusera des galeries. Il y a du JEU,
au sens ludique, mais aussi au sens
de ce petit espace qui permet qu'un
objet coulisse et respire. Si l'on est à
l'écoute, des spectateurs, de la vie, si
on accepte de changer la route du train
en fonction de ces impondérables, eh
bien on verra peut-être surgir un lièvre,
un daim, quelque chose d'inattendu, de
miraculeux, qui nous amènera ailleurs.
C'est là pour moi comme une loi de la
nature, que l'on ne peut voir que si l'on
n'est pas dans une contrainte de pro-
duction à tout crin...

Quelles sont les réactions du public ?

Dans un premier temps, lorsque j'an-
nonce que je vais dire de la poésie
érotique, les personnes s'interrogent :
jusqu'où ira-t-il ? Sera-t-il nu ? Comment
va se terminer la soirée ? C'est pour moi
révélateur d'une grande pudeur, à notre
époque où l'on s' imagine pourtant que,
parce qu'Internet nous donne accès à
la pornographie la plus totale, on aurait
enfin dompté, assumé la question du
Sexe. Oui notre voyeurisme est comblé,
mais pourtant, toujours, quelque chose
nous manque, nous fait peur. Ça a à voir
avec ce gouffre qu'est le désir ; avec
la puissance de notre imaginaire en la
matière ; avec l'émotion que la sexualité
suscite toujours, même chez les grands
modernes que nous pensons être.

Au XVI^e siècle, on chante le désir, le
con, le cul, le vit, avec une liberté sans
égale. Dieu est très présent d'ailleurs
dans ces poèmes, parce que pour eux
le Créateur est fier de sa créature quand
elle s'ébaubit. Faire l'amour est une des
plus belles manières que nous avons
de rendre gloire à Dieu, de le remercier
pour les belles créatures que nous som-
mes. Cela nous paraît inouï aujourd'hui

encore, parce que nous nous sommes
incorporé la terrible répression qui s'est
abattue sur les mœurs et les auteurs au
XVII^e siècle. Un travail de censure hors
pair, qui selon moi a scellé ce vieux fonds
de culpabilité occidentale, dont nous ne
cessons d'essayer de nous dépren-
dre... Ces humains-là ont chanté une
sexualité qui prend place dans un grand
Tout, aux côtés des animaux, des étoil-
les : prendre et donner du plaisir, mettre
tous les ressorts de la langue française
pour parvenir à dire l'émotion du désir,
c'est-à-dire la Vie même, qui n'est rete-
nue par aucun code, par aucune règle,
c'est pour eux une façon de remercier et
de prier Dieu...

Une amie, metteur en scène, m'a fait
infiniment plaisir : elle m'a dit que ce
spectacle devrait être déclaré d'utilité
publique dans les lycées. Je le crois
profondément : ça parle de l'amour, du
désir, du sexe, donc de tout ce qui peut
intéresser les adolescents, mais tous
ces textes sont surtout pétris d'humour
et de vie. Et puis il s'agit d'un amour par-
tagé entre des personnes, tout ce qu'il
n'y a pas dans la pornographie où tout
se réduit à des organes en gros plan et
à de la performance.

Dans un poème d'Olivier de Magny
qui est dans mon spectacle, il y a ainsi
un monsieur qui se retient et qui souffle
entre les strophes pour ne pas jouir trop
vite parce qu'il se rend compte que sa
dame n'a pas encore atteint l'orgasme.
On pourrait penser qu'en ces temps
"arriérés", monsieur se satisfaisait sans
attendre. Mais non ! À l'époque, comme
maintenant, le plaisir se prend en se
donnant.

Je joue beaucoup ce spectacle dans
des appartements, aussi dans des librair-
ies, des galeries, des cafés, et j'attends
avec impatience de le jouer dans des
bibliothèques ou des médiathèques.
L'idée reste de jouer dans des lieux
intimes. D'ailleurs, le plus souvent, les

3 spectateurs apportent quelque chose à
manger ou à boire, afin que nous puis-
sions ensuite parler autour d'un verre.
Il se crée ainsi un lien respectueux,
autour d'un enthousiasme que je tente
de transmettre. Et si je me fie au bou-
che-à-oreille, qui me conduit aux quatre
coins de l'hexagone avec ces auteurs,
les gens ont vraiment le désir de cette
parole, de cette liberté-là, et de ce siècle
qui porte plus que jamais le beau nom
de "Renaissance".

Propos recueillis par Nicolas Nédélec.

PISTES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Sarane Alexandrian, *Histoire de la littérature érotique*, Petite Bibliothèque Payot, 2008.
- Marcel Beaulieu, *Anthologie de la Poésie érotique Française*, Seghers, 2007.
- Didier Foucault, *Histoire du libertinage. Des goliards au marquis de Sade*, Librairie Académique Perrin, 2007.
- Jean-Paul Goujon, *Anthologie de la poésie érotique française*, Fayard, 2004.
- Michel Jeanneret, *La muse lascive. Anthologie de la poésie érotique et pornographique française (1560-1660)*, Éditions José Corti, 2007.
- Pierre Perret, *Anthologie de la Poésie érotique. Friandises verbales de l'Antiquité à nos jours*, Nil Éditions, 2000.

Contacts

Compagnie Fatale Aubaine

<http://www.compagnie-fataleaubaine.com>

Mail : contact@compagnie-fataleaubaine.com

Tél : (+33) 6 63 45 89 19

1, Rue de l'Eure – 28190 – SAINT GEORGE SUR EURE

SIRET 512 372 608 00046

Conditions de vente et devis sur demande.